

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
Hors du DÉP. : — 6 » 20 »
Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.
PARIS : HAVAS et C^o, 8, place de la Bourse.

ANNONCES (la ligne) 25 cent.
RECLAMES 50

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été

Arrivées à CAHORS		Départs de CAHORS		LIBOS		VILLENEUVE-SUR-LOT		AGEN		PÉRIGUEUX		BORDEAUX		PARIS	
11 h.	16 » matin.	5 h.	» » matin.	6 h.	53 » matin.	10 h.	12 » matin.	10 h.	28 » matin.	10 h.	45 » matin.	4 h.	27 » soir.	12 h.	45 » matin.
5 »	10 » soir.	1 »	40 » soir.	2 »	55 » soir.	3 »	56 » soir.	4 »	22 » soir.	5 »	51 » soir.	10 h.	19 »	11 h.	17 » soir.
10 »	» »	5 »	40 » »	7 »	24 » »	8 »	46 » »	9 »	24 » »	10 »	54 » »	*	*	4 »	4 » soir.

Train de marchandises régulier : (Départ de Cahors — 5 h. 20 m. matin. Arrivé à Cahors — 7 h. 55 m. soir.)

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25 m. matin.

Cahors, 14 Mai.

M. le comte Murat, député de Cahors, a présidé à Paris un banquet bonapartiste, auquel assistait M. Jules Amigues, si connu comme démagogue napoléonien.

M. Jules Amigues a eu les honneurs de la tribune, en ce sens qu'il a prononcé le discours le plus remarqué. Cet admirateur de Rossel le communalard, cet ancien journaliste crouillonnard qui organisa une manifestation pour obtenir la grâce du condamné dont il a écrit une biographie pleine d'enthousiasme et d'éloges, a développé cette thèse grotesque : *l'Empereur n'est pas mort*. Les porte plumes de l'invasion appellent ça une thèse nationale.

Quelques jours après cette escapade, la Chambre des députés a expulsé de son sein M. Amigues, comme coupable d'une élection vicieuse, frelatée et mensongère, à Cambrai (Nord).

Dans ce même banquet bonapartiste, M. de Bouville a porté un toast à la *démocratie*. Il a déploré « la division dans la démocratie » et cherché à « reconstituer l'union de ses membres ». M. de Bouville ne veut pas que les deux fractions sœurs de la démocratie se combattent plus longtemps. N'ont-elles pas même origine, même principe, mêmes doctrines, mêmes tendances ? Pourquoi « maintenir la division » ? Pourquoi ne pas hâter cette réconciliation tant désirée ?

Il faut véritablement que les bonapartistes se sentent bien perdus pour oser, dans leur désespoir, se tourner vers les républicains que l'Empire a arrêtés, fusillés, exilés, persécutés pendant dix-huit années d'incessants attentats contre la France. Les républicains, aussi déshonorés que les fidèles de la droite, repoussent cette faction qui se présente aux uns comme conservatrice et aux autres comme révolutionnaire.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 9 mai.

La Chambre valide l'élection de M. Penlevy et met à la suite de l'ordre du jour l'élection de M. David, que M. Haenjens annonce l'intention de contester.

L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. Dréolle et de plusieurs de ses collègues sur la nécessité de reprendre la communication aux Chambres des documents diplomatiques.

M. Dréolle dit que l'interpellation a seulement pour objet de demander au ministre des affaires étrangères s'il ne juge pas nécessaire de reprendre une publication interrompue depuis le 1^{er} mai 1877.

A cette époque, un volume fut déposé qui contenait des documents sur les affaires d'Orient : ce fut M. Gambetta qui sollicita cette publication en disant que le Parlement devait être tenu au courant des affaires diplomatiques.

Si le ministre trouvait quelque inconvénient à cette publication, on n'insisterait pas pour l'obtenir ; mais ces inconvénients ne paraissent pas devoir exister, et il est bon de sortir du régime absolu imposé à la France en matière de communications diplomatiques.

On en est réduit à des dépêches contradictoires et aux assertions de journaux d'un caractère plus

ou moins officieux ou inspirés par des personnages importants du Parlement.

Cet état de choses ne peut durer, et le gouvernement voudra sans doute faire connaître la politique qu'il a suivie dans les circonstances graves que nous traversons.

La question extérieure a joué un grand rôle dans les dernières élections, et il serait important de savoir ce qu'il y avait de vrai dans les menaces de guerre ou les promesses de paix qu'on prodiguait alors. (Très-bien ! à droite.)

M. Noël Parfait dit que M. Dréolle n'a pas toujours été si prudent.

M. Dréolle rappelle l'interpellation qui fut faite en 1870 et qu'il considère comme ayant été une des causes de la guerre. (Très-bien ! à droite.)

M. Cochery, sous-secrétaire d'Etat aux finances, proteste contre cette assertion.

M. Dréolle dit qu'il y a quelques jours encore on s'est servi comme d'un argument, dans une discussion électorale, du décret du roi d'Italie sur les fortifications de Rome.

L'orateur déclare qu'il ne veut provoquer aucune inquiétude (Bruit à gauche) et qu'il se borne, en présence des communications faites aux Parlements étrangers, à demander la publication de documents propres à faire connaître l'attitude du gouvernement français dans la question d'Orient (Très bien ! très-bien ! à droite.)

M. le Ministre des affaires étrangères dit que personne dans le gouvernement et dans la Chambre ne contestera l'utilité de la publication qui est demandée, il n'y a qu'une question d'opportunité.

Dans un pays voisin, il est d'usage de communiquer presque au jour le jour les documents diplomatiques. Ce pays est engagé directement et immédiatement dans un conflit des plus graves, et l'opinion veut être constamment éclairée.

Tel n'est pas le rôle de la France : les négociations relatives à un congrès durent encore, et l'on peut espérer qu'elles aboutiront à une solution pacifique. (Très bien !)

Le rôle de la France n'a pu être un rôle actif, mais de spectateur désintéressé et de conseiller amical ayant de bons rapports avec toutes les puissances sans exception. (Très-bien !)

L'influence qu'elle a cherché à exercer a toujours été en faveur de la paix. (Très bien !) Le gouvernement n'a d'autre engagement que ceux qui résultent des traités revêtus de la signature de la France.

Le ministre prend l'engagement de communiquer, autant qu'il le pourra, tous les documents relatifs à la question d'Orient ; toutefois, il est des confidences, des insinuations, des communications qui ne peuvent être oubliées et qui sont le secret d'autrui. (Très-bien ! très-bien !)

En ce qui concerne les journaux, le gouvernement, en matière d'affaires étrangères, n'a pas d'organe (Très bien !) le rôle d'un ministre prudent, soucieux de son devoir, est de suivre les mouvements de la presse, de les modérer, mais surtout de s'y mêler le moins possible. (Très bien !)

Cette position n'a pas été inutile et la polémique des journaux n'a pas compromis le gouvernement ; on ne peut avoir en France un bureau de l'esprit public ; cela est fini.

Des deux côtés, à droite et à gauche, il y a eu des intempérances de langage ; mais l'intérêt du pays n'a pas été atteint.

On ne saurait aujourd'hui aborder à fond une discussion sur les affaires étrangères ; mais le jour où cette discussion pourra être abordée franchement, le pays verra que l'honneur et les intérêts de la France ont été complètement sauvegardés.

Le gouvernement demande qu'on lui laisse fixer le jour de cette discussion qui pourra avoir lieu avant la fin de la session, et dans laquelle le ministre se fait fort de faire accepter par la Chambre la politique du gouvernement (Applaudissements.)

M. Dréolle dit qu'il suffit aux auteurs de l'interpellation d'avoir entendu le ministre déclarer que le gouvernement suivait une politique de paix et de neutralité. (Bruit à gauche.) Ce n'était pas

des assurances de toute nature que faisaient naître le langage de certains journaux.

Le gouvernement a promis un débat public quand ce débat sera sans danger. Les auteurs de l'interpellation se déclarent satisfaits. (Très bien ! à droite.)

Séance du 10 mai.

L'ordre du jour appelle la discussion sur le rapport concernant l'élection de M. Trubert, à Moissac.

M. Trubert défend son élection. Il réfute les griefs énoncés par M. Barodet.

M. Fallières répond. Il conclut à l'invalidation.

M. Trubert reprend la parole. Il soutient que l'administration a gardé une grande réserve dans son élection.

M. Lerois, rapporteur, maintient les conclusions du rapport. Il demande la validation.

L'élection est invalidée par 312 voix contre 162.

SÉNAT

Séance du 11 mai.

Après le dépôt de divers projets de loi effectué par le ministre des finances, le Sénat a repris la discussion du projet de loi sur les chemins de fer.

Une discussion s'est engagée sur l'article 3, relatif aux voies et moyens destinés à créer les ressources nécessaires pour faire face aux travaux. M. Caillaux a présenté et soutenu un amendement qui a été vivement combattu par M. Léon Say, et finalement rejeté par 166 voix contre 100.

Sur l'article 4, MM. Caillaux et Montgolfier avaient présenté un amendement qui a été défendu successivement par MM. Caillaux, Béraldi et Bocher. M. de Freycinet l'a repoussé énergiquement, refusant d'accepter l'inscription dans la loi d'un délai qui serait une marque de défiance et ne donnerait aucune garantie. Le premier paragraphe de l'amendement de M. Caillaux a été repoussé par 152 voix contre 114, le second par 168 contre 90.

Les articles 4, 5, 6, 7 ont été adoptés avec la rédaction du gouvernement et de la commission. Et, finalement, le scrutin sur l'ensemble du projet a donné les résultats suivants :

Pour..... 189.
Contre..... 76.

Ecoles rurales

C'est dans le gouvernement républicain, a dit Montesquieu, que l'on a besoin de toute la puissance de l'éducation. Si ce jugement est fondé, la puissance de l'éducation ne doit-elle pas être appliquée avec un soin tout spécial à la partie de la population qui est maîtresse du pouvoir, qui peut le donner à qui il lui plaît, qui tient, par conséquent, entre ses mains les destinées de la patrie ? Or depuis que le suffrage universel a été proclamé chez nous, c'est du vote des paysans, qui forment l'immense majorité du pays, que dépend le sort des gouvernements.

On a souvent répété sous l'Empire que la France était une *campagnocratie* ; le mot était juste, bien qu'un peu barbare. Les paysans, qui avaient fait l'Empire, le soutenaient avec une incontestable énergie contre les protestations des villes. Les suffrages urbains étaient noyés, annihilés, écrasés sous les suffrages ruraux, et l'on a pu croire longtemps que cette divergence entre les villes et les campagnes deviendrait un mal chronique et une cause de ruine pour notre pays. Ce qu'il a fallu pour rapprocher et confondre les deux grands cou-

rants du suffrage universel, on le sait. Les désastres de 1870 à 1871 ont ouvert les yeux des paysans ; ils leur ont montré ce que vaut le pouvoir absolu et où il conduit ; ils leur ont fait sentir et en quelque sorte toucher du doigt les dangers de l'obéissance aveugle, de la soumission sans réserve aux ordres d'en haut, de l'acceptation sans murmure de tous les actes d'un gouvernement mal contrôlé.

L'expérience, il faut en convenir, a été aussi efficace que courte. Les paysans français sont restés très-conservateurs, mais ils n'ont plus peur de la liberté ; ils savent aujourd'hui qu'elle dure plus et qu'elle coûte moins que le despotisme. La République n'a pas eu de défenseurs plus invinciblement résolus qu'eux dans les crises qu'elle a traversées. Ces communes rurales, qui venaient jadis comme un seul homme pour le candidat officiel quel qu'il fût, on les a vues se porter avec autant d'ensemble du côté du candidat républicain modéré. Les vieux moyens de corruption et d'intimidation, si efficaces autrefois, ne produisent plus aucun effet. La campagne est aussi républicaine que la ville ; seulement, elle l'est avec cette modération et cette prudence particulières qui constituent l'esprit rural et qui produisent d'aussi bons résultats dans les affaires politiques que dans les affaires privées.

Que faut-il pour que le paysan français, non seulement reste ce qu'il est aujourd'hui, mais devienne de plus en plus capable de remplir son rôle d'électeur ? Il faut qu'avec les leçons de la vie il reçoive les leçons de la science et de l'instruction. L'heure est particulièrement propice pour commencer cette seconde éducation, non moins nécessaire que la première. Nous n'avons pas à tracer ici un programme d'écoles rurales primaires supérieures ; les exemples ne manquent pas d'ailleurs, et nous pourrions en réunir, au besoin, une quantité considérable. On sait qu'un certain nombre de *high schools* rurales fonctionnent très-bien aux Etats-Unis.

« Quelle ne fut pas notre surprise, dit M. Buisson dans son remarquable rapport sur l'enseignement primaire à l'Exposition de Philadelphie ; quelle ne fut pas notre surprise, en arrivant dans le principal village du comté de Ventworth (nommé Waterdown, 800 âmes), d'y trouver, dans une école de modeste apparence, des élèves des deux sexes, de quinze à dix-huit ans, occupés à traduire une page de l'Enéide ! »

A Dieu ne plaise que nous voulions faire traduire l'Enéide à nos paysans ! Nous ne leur proposerons même pas les Géorgiques ! En général, les *high schools* des Etats-Unis dépassent de beaucoup l'enseignement primaire supérieur tel que nous le comprenons en France. Cela provient de ce qu'elles donnent une grande partie de l'enseignement secondaire. La seule chose que nous signalions, c'est le soin avec lequel les Américains cherchent à élever la jeunesse rurale.

Un exemple beaucoup plus rapproché de nous est celui des écoles supérieures de paysans, qui fonctionnent en Danemark, en Suède et en Norvège.

A la vérité, quelques personnes trouvent ces écoles dangereuses, à cause des idées qu'elles répandent dans les campagnes et des sentiments qu'elles éveillent dans le cœur des jeunes gens. Un voyageur français, M. Cogordan, a remarqué qu'elles les détournent de leur profession

en faisant naître chez eux des goûts ambitieux. Si cela est vrai, la faute en est, non aux écoles elles-mêmes, mais à l'enseignement qu'on y donne. Il faut sans nul doute que cet enseignement soit approprié aux travaux des paysans, qu'il roule surtout sur les connaissances agricoles et naturelles, qu'il ait pour but principal de faire comprendre et aimer la vie rurale, qu'il ne s'élève jamais trop haut, qu'il n'effleure même pas le latin, à moins que ce ne soit pour commenter l'admirable et charmant vers de Virgile :

*O fortunatos nimium, sua si bona norint,
Agricolae!*

Même ainsi compris et dirigé, l'enseignement supérieur rural fera d'abord quelques déclassés. C'est un mal inévitable, mais qui disparaîtra peu à peu de lui-même, lorsque l'instruction, au lieu d'être le monopole de quelques-uns, sera devenue le bien de tous.

On ne saurait mieux dire. Pour que nos campagnes restent peuplées, pour qu'une élite de fermiers et de petits propriétaires y forment un centre de résistance aux entreprises révolutionnaires et aux entreprises césariennes, il faut y répandre une instruction primaire supérieure solide et pratique. C'est pour cela que la création des écoles rurales nous paraît sous tous les rapports la partie la plus importante et la plus urgente d'un projet d'organisation de l'enseignement primaire supérieur.

(Journal des Débats).

L'attentat contre l'Empereur Guillaume.

Voici les différentes dépêches qui nous sont arrivées depuis hier, sur l'attentat dont l'empereur Guillaume vient d'être l'objet :

Berlin, 11 mai.

Une foule immense stationne devant le palais de l'Empereur manifestant, à différentes reprises, le plus grand enthousiasme, en attendant l'arrivée des ambassadeurs, des ministres, des généraux et autres notabilités, qui viennent apporter leurs félicitations à S. M. L'Empereur a paru à plusieurs reprises sur le balcon du palais.

11 mai, 7 h. soir.

L'attentat a eu lieu vers 3 h. et demie, au moment où l'Empereur, venant de la porte de Brandebourg avec la grande duchesse de Bade, se dirigeait vers le palais, le long de l'avenue des Tilleuls, près de la petite Manerstrasse. Le meurtrier tira deux fois du trottoir sur la voiture sans l'atteindre. Il courut alors sur la chaussée, au milieu de l'avenue, poursuivi par les assistants. Lorsqu'on essaya de l'arrêter, il tira encore un troisième coup de revolver. Il jeta ensuite son arme et fut immédiatement arrêté.

La voiture de l'Empereur s'arrêta aussitôt que les coups de feu furent tirés et resta

assez longtemps en place. Un piqueur de l'Empereur s'élança vers le meurtrier et participa à son arrestation. Quelques minutes après, le public arrêta également au milieu des Tilleuls un deuxième individu qui, à ce qu'on dit, cherchait à délivrer le coupable.

Le meurtrier est un ouvrier ferblantier de Leipzig nommé Lehmann. Il a été conduit au plus proche poste de police, où a eu lieu le premier interrogatoire.

Dans la ville, beaucoup de maisons sont déjà pavées. Il y a toujours une grande foule devant le palais faisant entendre des acclamations.

Le deuxième individu arrêté, sous la prévention de complicité dans l'attentat, se nomme Krüger. C'est un ouvrier originaire de Berlin. Pendant toute la soirée, les manifestations sympathiques n'ont pas cessé devant le palais impérial. Des foules immenses sont arrivées des quartiers les plus éloignés en chantant des hymnes populaires. L'empereur s'est montré à plusieurs reprises sur le balcon.

L'empereur, accompagné du prince impérial et de la grande duchesse de Bade, s'est rendu ce soir à l'Opéra. S. M., à son entrée dans la salle, a été saluée par les plus chaleureuses acclamations. Quand l'Empereur est rentré au palais, la foule lui a fait partout, sur son passage de bruyantes ovations. Beaucoup de rues sont illuminées et éclairées sur plusieurs points par des flammes de Bengale.

L'interrogatoire de l'assassin, Emile-Henri-Max Hœdel dit Lehmann, a eu lieu en présence du ministre de l'intérieur, du procureur général Luck et du procureur du roi Tessendorf. Il en résulte que Hœdel est né à Leipzig en 1857. Il a déclaré qu'il était logé chez la veuve Breiter dans la *Stallschreibusstrasse*. Une visite domiciliaire effectuée en cet endroit, a amené la saisie de divers écrits socialistes.

La *Gazette de Cologne* du 12 mai, après avoir reproduit les détails contenus dans les dépêches, ajoute :

L'Empereur est remonté en voiture sans avoir éprouvé le moindre malaise. Quant à la grande duchesse de Bade, elle a été sous le coup d'une vive surexcitation, provenant de la frayeur qu'elle avait éprouvée.

Le docteur Von Laner, médecin personnel de l'Empereur, est venu après quatre heures au palais, où les princes de la famille royale, les autres princes présents à Berlin, les ministres et les autres hauts dignitaires de l'Etat, se sont rendus immédiatement au palais.

Une foule immense est venue stationner devant le palais. L'Empereur s'est montré plusieurs fois au balcon et a été salué par des acclamations enthousiastes. Le Reichstag avait envoyé au palais un exprès chargé de recueillir les renseignements officiels sur ce qui venait de se passer.

Mais il n'a pas attendu le retour de l'express pour lever la séance. La ville est toute pa-

voisée.

L'assassin a été interrogé en présence du ministre de l'intérieur, dans le troisième poste de police de la *Wittelstrasse*. On a trouvé sur lui des écrits démocrates-socialistes et des photographies des membres de la famille royale.

Libre carrière est ouverte aux conjectures. Toutefois, il convient d'attendre le résultat de l'enquête officielle pour se prononcer en connaissance de cause sur le mobile qui a armé la main de l'assassin.

Berlin, 12 mai.

Hœdel, l'auteur de l'attentat commis sur S. M., nie avoir tiré sur l'Empereur, et affirme positivement n'avoir tiré qu'un seul coup. Il prétend être dans le plus grand dénuement et avoir voulu se suicider publiquement sous les tilleuls, afin de montrer aux riches la situation actuelle et les résultats où elle mène. Il maintient s'être tiré à lui-même un seul coup, et ne peut s'expliquer comment les trois autres coups de son revolver sont partis. Il a dû, dit-il, les tirer sans en avoir conscience. On a trouvé chez l'assassin, entre différents écrits démocratico-socialistes, des cartes d'affiliation à diverses sociétés démocratiques socialistes, ainsi que des portraits de Bebel et de Liebknecht. Il a déclaré qu'il n'appartenait à aucun parti politique, mais qu'il était anarchiste et l'adversaire de tous les partis politiques et de toutes les institutions sociales et politiques actuelles.

Kruger, le second individu arrêté, paraît être innocent, et a été, dit-on, remis en liberté. Il a été suspecté parce qu'il a pris parti pour Hœdel, en le voyant en butte aux voies de fait du public qui s'était rué sur lui.

Les journaux du matin, sans distinction de parti, sont unanimes pour constater l'explosion des sentiments patriotiques de la population et pour exprimer leurs sentiments de vénération pour la personne de l'Empereur.

Le président de la République a adressé, hier soir, un télégramme à l'Empereur d'Allemagne, félicitant S. M. d'avoir si heureusement échappé à l'odieux attentat dirigé contre elle.

L'AFFAIRE DE LA Cimbrina

La *Nouvelle presse libre*, de Vienne, publie les renseignements suivants concernant l'affaire de la *Cimbrina* :

On sait maintenant, d'une manière certaine, que la *Cimbrina* et ses passagers sont dirigés sur les ports russes de l'Océan Atlantique; mais c'est précisément à cause de cela qu'on a été surpris de voir la *Cimbrina* entrer dans un des ports les plus septentrionaux des Etats-Unis au moment où on croyait qu'elle était déjà près de l'Equateur et se dirigeait vers le cap Kom. Ce fait est cependant facile à expliquer : il provient de l'incertitude de la situation poli-

tique, qui a fait penser au gouvernement qu'il était bon de fournir au contre-amiral russe Greifenberg, qui est actuellement le véritable commandant de la *Cimbrina*, la possibilité d'apprendre d'une manière sûre si la guerre était déclarée ou non, et, en cas de besoin, de conduire l'expédition au lieu de destination plus rapidement que par mer et sans courir autant le risque d'être arrêté par les navires anglais. Il y a en ce moment deux routes possibles :

Si la guerre est déclarée promptement, on peut envoyer les passagers de la *Cimbrina* et leurs bagages les plus légers à San Francisco par chemin de fer, et louer dans ce port un bateau à vapeur américain pour les transporter à destination, où ils arriveront six semaines plus tôt qu'en continuant le voyage sur la *Cimbrina*, ou bien si la guerre tarde à éclater, la *Cimbrina* fera une provision complète de charbon, reprendra la mer avec tous ses passagers et toute sa cargaison et continuera son voyage comme si de rien n'était. Le choix de l'une ou de l'autre route dépend de la marche que suivront les événements politiques.

J'apprends d'une manière certaine que les commandants en chef de toutes les stations navales anglaises de la côte de l'Amérique du Sud et de l'Océan pacifique ont déjà reçu l'ordre de surveiller la *Cimbrina*, de l'arrêter sous un prétexte quelconque et de s'en emparer. Dans le pire des cas, si le navire est acquitté par la cour de l'amirauté et que la prise soit déclarée illicite, on paiera une somme plus ou moins ronde comme indemnité, ce qui ne grèvera pas beaucoup le budget de l'Angleterre, mais on aura du moins l'avantage d'empêcher tout emploi nuisible de la *Cimbrina* qui est un navire d'une grande vitesse.

En outre, on a donné l'ordre de laisser sur la côte occidentale de l'Amérique du Sud la frégate le *Shah*, qui devait revenir en Angleterre et qui peut, grâce à sa grande vitesse, à son excellent équipage, être employé très utilement contre un navire comme la *Cimbrina*.

INFORMATIONS

Le bal donné vendredi soir chez M. le baron Alphonse de Rothschild, rue Saint-Florentin, a été certainement un des plus brillants de la saison. L'hôtel avait été décoré pour la circonstance de la façon la plus remarquable. Vers dix heures, les salons ont commencé à se remplir. Le duc d'Aoste, ainsi que le duc de Nemours, le prince de Joinville et le duc de Chartres, sont arrivés vers onze heures et demie. Le prince et la princesse de Danemark, qui assistaient à la représentation de l'Opéra, avaient fait prévenir qu'on ne devait compter sur eux qu'après la représentation.

En effet, à minuit et quelques minutes, la princesse de Galles faisait son entrée au bras du prince de Danemark. Derrière elle venait

FRUILLETON DU JOURNAL DU LOT.
14 mai 1878. (32)

LES ONZE

GRAND ROMAN DRAMATIQUE

Par Adolphe FAVRE.

Première partie.

LE PAVILLON DE LA RUE D'ENFER.

IX

— Oui, mais tous les maux m'accablèrent, je perdis les deux bien-aimées créatures que Dieu m'avait données et je fus forcée pour vivre de me faire servante.

— Je vous plains.

— Et vous, mon enfant, voyez si vous voulez souffrir comme moi.

La toilette était terminée. Thérèse plaça Madeleine devant une glace.

La jeune fille recula en voyant sa propre image. Elle ne se reconnaissait pas.

— Quoi, dit-elle, je suis Madeleine.

— Vous êtes la plus ravissante jeune

filie, voilà ce que vous êtes, dit Thérèse.

Et comme si cet éloge eût été un signal, la porte s'ouvrit et le comte de Rheinberg parut.

Madeleine, interdite, devint rouge et, ne sachant où se cacher se couvrit le visage de ses mains.

Le Hollandais approcha et lui dit :

— N'ayez pas peur de moi, mon enfant, vous êtes ici comme chez vous. Je ferai tout pour que vous m'aimiez et n'emploierai jamais d'autre moyen que la persuasion. Ne craignez donc rien.

Madeleine ne répondit pas. La présence du comte la glaçait.

Il lui prit la main.

J'avais raison de vous dire que vous étiez belle, fit le comte en la regardant sans avoir l'intention de la blesser. Mais je vois que je vous gêne, vous n'êtes pas encore habituée ici. Je vous laisse, mon enfant ; je me retire.

Il déposa un baiser sur la main de Madeleine et sortit en effet.

Il avait affaire chez le prévôt des marchands.

Après son départ, la jeune fille tomba dans un ennui profond. Thérèse eut beau dire, Madeleine ne mangea pas.

Elle voulait ses habits de la veille ; elle voulait sa mère ; elle voulait sa liberté.

La journée ce passa en pleurs, en cris, en paroles de désespoir. La nuit, elle eut la fièvre.

Cet état dura trois jours pendant lesquels Thérèse approcha seule la malade. Le comte ne parut pas.

Le seizième jour, Madeleine ayant déclaré qu'elle ne se lèverait pas et ne mangerait pas si on ne lui rendait ses vêtements, on les lui donna, mais en laissant les autres étalés pour exciter sa convoitise.

Thérèse essayait de préparer Madeleine aux vœux du comte. La jeune fille écoutait bien, paraissait suivre avec intérêt les discours qu'elle entendait, mais la conclusion venait s'émousser sur sa foi chaste et pure.

Elle n'avait dans le cœur que trois pensées, trois amours :

Dieu, sa mère et Michel.

A part cela, il n'y avait plus rien.

Le comte savait de quelle manière on réduisait les plus difficiles. Peu lui avaient résisté ; mais lorsque cette résistance était trop longue à son gré, il précipitait le dénouement en employant les procédés les plus violents.

Donc, ce soir-là, il vint chez Madeleine.

Il fut plus entreprenant que la première fois, mais toujours poli et délicat.

Il demanda si on l'aimait. Madeleine garda un silence significatif.

Il partit en déclarant qu'il attendait une décision dans les trois jours, car il fallait en finir.

Madeleine ne comprenait qu'imparfaitement ce que le comte désirait ; mais, ins-

tinctivement, elle avait peur.

Le lendemain il vint encore vers le soir ; toujours même silence de la part de la jeune fille.

Le comte se retira la rage dans le cœur.

Le deuxième jour, celui qui devait précéder le délai fatal, il se présenta tard.

Madeleine était couchée et il verrouilla.

Il n'entra pas ; mais il la fit avertir que, si le lendemain elle jouait avec lui le même manège, il se ferait ouvrir de force.

La jeune fille passa une nuit affreuse.

Nous n'essaierons pas de reproduire les pensées sans nombre qui virent l'assaillir durant ces longues heures.

Elle appela sa mère et Michel à son aide, elle pria tous les saints, elle pleura. Le temps passait et le jour la trouva abattue.

Elle invoqua Dieu.

Thérèse chercha à lui rendre un peu de courage ; ce fut en vain. Elle ne voulait prendre aucune nourriture, se décidant à mourir de faim plutôt que d'avoir à subir la présence de cet homme qui l'épouvantait.

Le soir arriva et avec lui les terreurs redoublèrent.

Thérèse voulut faire coucher la jeune fille, mais cette fois elle s'y refusa.

Il lui semblait qu'elle courait moins de danger en restant debout, et dans tous les

cas elle se défendrait mieux.

A chaque bruit qui se produisait, Madeleine attentive se redressait et prêtait l'oreille.

A dix heures Thérèse la quitta et descendit.

La jeune fille, restée seule, comprit que le moment de mourir était venu. Elle voulait faire le sacrifice de sa vie, et ne pas avoir à rougir pour sa vertu.

Puisant de la force dans son désespoir, elle s'agenouilla et commença une prière fervente. Lorsqu'elle eut fini, elle le sentit si brave qu'elle trouva déjà que le comte se faisait attendre.

Tous les bruits intérieurs et extérieurs cessèrent l'un après l'autre ; elle jugea qu'il devait être minuit.

Alors elle entendit sur le sable du parc un pas... un pas qui retentissait dans son être. Il lui semblait rêver et pressentir la venue d'un monstre qu'elle ne pouvait voir, mais donc elle devait être infailliblement la proie.

Les pas s'arrêtèrent et le bruit d'une porte qui s'ouvre vint jusqu'à elle.

C'est lui... murmura une voix en elle ; il monte.

En effet, l'escalier cria bientôt sous le poids d'un homme.

(A suivre.)

le prince de Galles et la princesse de Danemark. Au moment de l'entrée des princes l'orchestre a exécuté le *God save the queen*. Quelques instants après a commencé le quadrille d'honneur, auquel ont pris part les princesses et princesses, M^{me} la baronne de Rothschild et quelques personnages marquants. Les danses ont continué jusque vers 3 heures du matin, heure à laquelle un souper assis a été servi dans un salon réservé aux princes et aux princesses ainsi qu'aux personnes invitées par eux. Ce souper terminé, les danses ont recommencé. Le prince de Galles est resté jusqu'à la fin du bal et a pris part au cotillon, qui a été fort animé.

Une intéressante cérémonie a eu lieu samedi à Paris. Le prince et la princesse de Galles ont assisté à la pose de la première pierre de la nouvelle église anglaise (Christ-Church), fondée à Neuilly, à la jonction des boulevards Eugène et Bineau, par Miss Leigh, bien connue pour sa philanthropie. C'est la première fois que le prince de Galles assiste, à l'étranger, à une semblable cérémonie.

CHRONIQUE LOCALE

ET MÉRIDIONALE.

Chemin de fer d'Orléans.

Changements d'heures de départ et d'arrivée des trains qui ont lieu depuis le 15 courant.

DE CAHORS A LIBOS.

Cahors. — Départ.....	5 h	»	1 h 40	5 h 40
Mercuès.....	5 16	1 25	5 56	
Parnac.....	5 29	1 38	6 9	
Luzach.....	5 38	1 46	6 19	
Castelfranc.....	5 54	2 1	6 38	
Puy-l'Evêque.....	6 7	2 43	6 52	
Duravel.....	6 17	2 23	7 3	
Soturac-Touzac.....	6 27	2 33	7 13	
Fumel.....	6 42	2 45	7 25	
Monsempron-Libos Arrivée	6 49	2 51	7 33	

DE LIBOS A CAHORS.

Monsempron Libos Départ	9 h 30	3 h 15	8 h »
Fumel.....	9 38	3 25	8 08
Soturac-Touzac.....	9 51	3 38	8 22
Duravel.....	10 »	3 48	8 32
Puy-l'Evêque.....	10 9	3 58	8 42
Castelfranc.....	10 24	4 15	9 1
Luzach.....	10 37	4 29	9 16
Parnac.....	10 47	4 40	9 28
Mercuès.....	10 59	4 52	9 41
Cahors. — Arrivée.....	11 16	5 10	10 »

M. de Valon continue à essayer de réparer ses imprudences, et de se tirer du mauvais pas où il s'est mis dans la question du vinage à prix réduit.

Tout le monde sait qu'il a dit et répété à la Chambre des députés, qu'il était impossible de refuser le vinage à prix réduit au Languedoc, si le traité de l'Espagne était voté. Tout le monde sait également que ce traité a été voté, et qu'un projet de loi a été déposé à Versailles pour réduire à 21 fr. le droit de 156 fr. 25 qui pèse sur les alcools employés au vinage.

Aujourd'hui, M. de Valon recule de plus en plus devant le langage qu'il a tenu. Il demande à la Société agricole du Lot de protester contre l'adoption du projet de loi sur le vinage. Par conséquent il reconnaît quelle déplorable concession il avait faite, en déclarant dans les termes les plus formels que le vinage à prix réduit était la conséquence obligée du traité franco-espagnol. Rien de plus inexact, en effet, que cette prétendue conséquence qui ruinerait une partie du Lot si le projet de loi était voté.

Toute la question pour nous, qui n'avons en vue que l'intérêt de nos compatriotes, est de savoir si ce vote aura lieu. Nous espérons que notre contrée échappera à cette rude épreuve; mais il n'est pas permis de nier la part de responsabilité qui incomberait à M. de Valon, si nos espérances étaient trompées, quelque grand que soit son empressement à vouloir reprendre les paroles qu'il a prononcées sans en avoir mesuré suffisamment la redoutable gravité.

Tous les départements du Bas-Midi, intéressés au vinage à prix réduit et hostiles par cela même aux producteurs du Lot, viennent l'un après l'autre répéter ce que M. de Valon a si malheureusement dit à Versailles. Voici le tour des Pyrénées-Orientales. Le *Moniteur vinicole* contient à ce sujet ce qui suit : « La » Chambre syndicale des vins des Pyrénées-Orientales adresse au Parlement, une pétition, en date du 25 avril, dans laquelle elle » réclame, avec insistance, le vinage à prix » réduit pour toute la France, comme » séquence forcée de la Convention franco-espagnole. »

COUR D'ASSISES DU LOT.

La cour d'assises du Lot est ouverte depuis hier, lundi, sous la présidence de M. Destannes de Bernis, conseiller à la cour d'Agen.

La première affaire jugée a été celle d'un nommé Leleu, repris de justice, évadé de la maison centrale d'Eysses, qui dans le mois de juillet dernier, entra chez le sieur Ausset, tisserand à St-Paul-Labouffie, demanda à boire et à manger, et, comme remerciement de la bonne hospitalité reçue, lui vola son porte-monnaie et l'assomma.

Reconnu coupable, Leleu a été condamné à 10 ans de travaux forcés et vingt ans de surveillance.

Ministère public : M. de Bellegarde.

Défenseur : M^e Munin-Bourdin.

Aujourd'hui ont commencé les débats d'un crime épouvantable. Une fille-mère, de Cajarc, est accusée d'avoir tué son enfant en lui enfonçant des épingle dans la tête, et en lui faisant boire du vitriol. La foule encombre la salle des assises. Nous donnerons dans notre prochain numéro les détails de cette horrible affaire.

DEUX PRÊTRES MORTS DU CHARBON

Le *Corrézien* rapporte qu'il y a un an environ, l'honorable curé d'Espagnac, M. Margerie, fut atteint de cette épouvantable maladie du charbon, qui pardonne si rarement. Comment cet excellent prêtre avait-il pris cette redoutable affection? Il ne pouvait le préciser absolument et se bornait à indiquer qu'il s'était fait, quelques jours auparavant, une légère coupure au visage, en se rasant lui-même, après s'être servi d'un blaieau neuf, acheté à Tulle. La maladie fut terrible et emporta rapidement le digne prêtre qu'affectionnait toute sa paroisse d'une façon réellement particulière. Plutôt que de croire absolument au danger du rasoir et du blaieau du pauvre curé, on supposa qu'une mouche vénimeuse était venue se poser sur la petite plaie de sa figure, sans que M. Margerie s'en fut aperçu; cependant rasoir et blaieau furent abandonnés et on ne s'en servit plus: malheureusement, il y a quelques jours à peine, le propre neveu du curé Margerie qui lui avait succédé dans la paroisse d'Espagnac et y continuait sa tradition évangélique, se trouva tout à coup au dépourvu en faisant sa modeste toilette; le blaieau dont il se servait pour se raser était tombé en tel état, qu'après avoir un instant hésité, il nettoya celui de son oncle et s'en servit; mais circonstance bien étrange! lui aussi se fit une légère coupure, et lui aussi, il se trouva atteint quelques jours après, de l'affection charbonneuse, se développant avec une horrible rapidité. Hélas! ni soins, ni opération, rien ne put sauver ce bon prêtre, qui est mort avant-hier, dans toute la force de l'âge, ayant toute sa connaissance, avec un calme et une résignation qui ont profondément ému toutes les personnes qui l'entouraient à ses derniers moments. Le rasoir et le blaieau du jeune curé d'Espagnac ont été expédiés à l'une des sommités médicales de Paris. Le *Corrézien* ajoute que, dans le public, on croit généralement que le blaieau en question a dû être pris sur un animal crevé du charbon ou déjà atteint de ce mal; mais c'est là une question sur laquelle nous ne saurions rien dire et nous nous bornerons à constater la rumeur, en attendant les réponses de la science.

Bulletin météorologique.

Cahors, le 14 mai 1878.

Thermomètre centigrade.	8 h. matin	+15°1/2
	12 h.	—
	4 h. soir.	—
HEURES.	BAROMÈTRE.	CIEL.
1 h. soir.	754mm	Couvert.
4 h. »	»	»

Paris, 14 mai.

750 Cherbourg. — 755 Rochefort, Belfort. — 759 Nice.

Bourrasque à Ouest d'Irlande. — Baromètre en baisse. — Vent S. O., tournant vers Ouest. Temps couvert, Orages encore probables.

Pour la chronique locale : A. Layton.

DERNIÈRES NOUVELLES

(Correspondance particulière du Journal du Lot).

Versailles, 13 mai, soir.

Le Sénat ne se réunit pas aujourd'hui; force nous est donc d'assister aux débats qui auront lieu à la Chambre et d'y recueillir les bruits qui circulent dans les couloirs. Au début de la séance, M. le président Grévy prend la parole pour annoncer la mort du colonel Denfert. La nouvelle de cette mort dit M. Grévy, a fait éclater partout des regrets unanimes. La glorieuse défense de Belfort a été un objet d'admiration pour le monde et cette défense a permis de conserver à la France ce lambeau de l'Alsace. Le nom de Denfert vivra dans l'histoire. Paris l'a élu pour rendre hommage à ce soldat. (La gauche tout entière applaudit. La droite garde le silence.)

On tire ensuite au sort la députation des obsèques. Les obsèques du colonel Denfert auront lieu demain, à midi, à l'église protestante de Versailles.

La commission du budget a procédé aujourd'hui à la Constitution de son bureau. Ont été élus : *Président* : M. Gambetta, par 27 voix. *Vice-Président* : M. Jules Ferry, par 18 voix. *Secrétaires* : MM. de Mahy, Berlet, Choiseul, Fallières. M. Gambetta a prononcé une courte allocution, dans laquelle il a reproché à peu près les mêmes arguments que dans son bureau. La commission s'est formée en sous-commissions et s'est séparée aussitôt.

Le président de la République a visité aujourd'hui lundi, à 3 heures, le pavillon japonais à l'Exposition. Il a été reçu par M. Medea, directeur de la section japonaise.

Bourse de Paris

Cours du 14 mai.

Rente 3 p. %.....	73.95
— 4 1/2 p. %.....	103.00
— 5 p. %.....	109.70

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 13 mai	CLOTURE précédente
Banque de France.....	3.060 »	3.060 »
Crédit foncier.....	685 »	683 75
Orléans-Actions.....	1.123 75	1.120 »
Orléans-Obligations.....	345 »	346 50
Suez.....	736 25	738 75
Italien 5 %.....	72 »	72 05

Assistance judiciaire.

Etude de M^e Scipion DELBREIL, avoué à Cahors.

Extrait de jugement de séparation de biens.

Par jugement du tribunal civil de Cahors, en date du huit mai courant, la dame Suzanne-Laure Blanchard, sans profession, habitante et domiciliée de la ville de Cahors, pourvue de l'assistance judiciaire, suivant décision du bureau de Cahors en date du dix janvier dernier, a été séparée de biens d'avec le sieur Jules-Libéral Lajoinie, son mari, négociant, habitant et domicilié de ladite ville.

Pour extrait certifié véritable :

A Cahors, le quatorze mai mil huit cent soixante-dix-huit.

L'avoué poursuivant,

Signé : DELBREIL.

Vente

APRÈS DÉCÈS

Il sera procédé le samedi dix-huit mai mil huit cent soixante-dix-huit, à neuf heures précises du matin, dans une maison située à Cahors, place du Marché au Bois, par le ministère de M^e Agar, notaire à Cahors, à la vente de meubles et objets mobiliers consistant en tables, lits, chaises, buffets armoires, tableaux, gravures et statues, dépendant de la Société d'acquêt ayant existé entre le sieur Lubin Brugalière, peintre à Cahors, et la dame Marguerite Marmiesse son épouse décédée et de la succession de cette dernière.

Cette vente a été autorisée par ordonnance de Monsieur le président du tribunal civil de Cahors en date du six mai courant enregistré.

Elle se fera au plus offrant et dernier enchérisseur, au comptant et au dixième en sus, sous peine de folle enchère.

Revue Scientifique.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 45 (11 mai).

Le progrès, d'après M. Herbert Spencer, par M. Fr. Paulhan. — Les satellites de Madagascar. Les îles Comores et les îles Séchelles, par M. H. Jouan. — Introduction et succession des vertébrés en Amérique, par M. C.-O. Marsh. — Recherches sur la dispersion anormale, par M. A. Hurion. — Académie des sciences de Paris. — Chronique scientifique.

Revue Politique et Littéraire.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 45 (11 mai).

Exposition universelle : le ministère de l'instruction publique. — Kant et la philosophie de l'histoire, par M. Robert Flint. — Le mouvement littéraire à l'étranger. — Réponse au prince Napoléon et au duc de Gramont, par M. Bonghi. — Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis. La liberté dans l'ordre intellectuel et moral, par M. Em. Beaussire, ancien député. — Causerie littéraire. — Notes et impressions, par Z***. — Bulletin.

On s'abonne au bureau du journal, 108, boulevard Saint-Germain, à Paris.

Chaque journal : Paris. — Six mois : 12 fr. — Un an : 20 fr. — Départements. — Six mois : 15 fr. — Un an : 25 fr.

Les deux journaux réunis : Paris. — Six mois : 20 fr. — Un an : 36 fr. — Départements — Six mois : 25 fr. — Un an : 42 fr.

BULLETIN DE LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE.

Sommaire du numéro de mars :

I. — Mémoires et Notices.

John Le Long. — Les Pampas de la République Argentine. Des Portes et François. — Itinéraire de Tanger à Fez et Meknès (avec carte dans le texte). D^r H. Rey. — Notes sur la Géographie médicale de la côte occidentale d'Afrique (fin). Bocher. — Itinéraire de Ch'ung-Ch'ing à Yun-nan-fu (fin). Ed. Sayous. — Le voyage de Ruy Gonzales de Clavijo à la cour de Tamerlan (1403-1406).

II. — Communications.

W. de Fonvielle. — La Colonie polaire du capitaine Howgate. Lettre adressée à MM. les membres de la Commission centrale de la Société de Géographie.

III. — Actes de la Société.

Procès-verbaux des séances. Ouvrages offerts à la Société.

Cartes.

Carte de la Pampa Argentine et des nouvelles limites militaires contre les Indiens, d'après la carte de Melchert, 1875.

Bureaux, 58, rue des Ecoles, Paris.

AVIS IMPORTANT

Pendant toute la durée de l'Exposition, il sera accordé, à toutes les personnes qui se présenteront avec la quittance d'abonnement au *Journal du Lot*, une réduction de 25 % sur le tarif des Photographies de ma maison, depuis le format carte jusqu'au format 30/40 cent, tête 1/2 nature.

La photographie PIERRE PETIT est la plus importante de France, son installation nouvelle, où sont exposés tous les produits de cette merveilleuse invention, en fait un musée des plus intéressants à visiter. Daguerrotypes, peintures, agrandissements, émaux, etc. Composent cette exposition, ou figurent les célébrités Françaises et Etrangères.

Si on veut son portrait ou des reproductions, c'est à PIERRE PETIT qu'il faut s'adresser, 27-29-31 place Cadet, Paris.

SANTÉ A TOUS adultes et enfants
rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres, 31 ans de succès

100.000 cures réelles par an.
La REVALESCIÈRE DU BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moëlle, des poumons, nerfs, chairs et os ; elle rétablit l'appétit ; bonne digestion et sommeil rafraîchissant ; combattant depuis trente ans avec un ovariabile succès les mauvaises digestions (dyspepsies, gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissement, acidité, pituite, migraine, nausées et vomissements après repas ou en grossesse ; aigreurs, congestions, inflammation des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, oppression, asthme, bronchite, phthisie, (consomption), dartres, éruptions, nervosité, épuisement, dépérissement, fièvre, rhume, catarrhes, échauffement, chlorose, vice et pauvreté du sang, faiblesse, rétention, les maladies des enfants et des femmes.

Dyspepsie, : M. J.-J. Noël, de Thuillies (Hainaut); de vingt années de dyspepsie. — Dartres M. Gr. Voos, de Liège, abandonné par les médecins, qui déclaraient qu'à son âge (55) ans toute guérison était impossible, a été totalement guéri des dartres par l'usage de la Revaléscière. — N° 49, 871 : M^{me} Marie Jolie, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatu, spasmes, et nausées. — N° 46, 270 : M. Ro-

berts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N° 46, 260 : M. le docteur-médecin Martie, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N° 46, 218 : M. le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N° 18, 744 ; le docteur-médecin Shorland, d'une hydro-pisie et constipation. — N° 49, 522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîte : 1/4 kil., 2 fr. 25, 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revaléscière enlèvent toute irritation en toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 70 fr. — La Revaléscière chocolatée, rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus éternés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 ; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Cahors. Vinel, pharmacien, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^o, limited, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

Recommander, en cette saison de rhumes, gripes, bronchites, le Sirop et la Pâte de De-langrenier, c'est partager l'opinion des plus cé-

lèbres médecins.

CONTREFAÇONS. Les personnes qui font usage du Chocolat purgatif de Desbrière, devront vérifier en achetant, s'il sort bien de la pharmacie, rue Le Peletier 9 Paris, et si la boîte porte la signature Desbrière.

MAL DE DENTS. — L'Eau du Dr OMEARA calme à l'instant la plus vive douleur et arrête la carie. Vente dans les Pharmacies.

Quel est le meilleur Journal financier le plus complet et le mieux renseigné?... C'est le **MONITEUR DES VALEURS A LOTS.**
Abonnement : 1 fr. par an, 46, rue Laffitte, Paris.

Librairie FIRMIN DIDOT, 56, rue Jacob, Paris.

LA MODE ILLUSTRÉE

Journal de la Famille
Sous la direction de M^{me} Emmeline Raymond
L'élégance mise à la portée des fortunes les plus modestes, la dépense de l'abonnement transformée en économie productive, tels sont les avantages de la Mode illustrée offre à ses abonnés, en leur produisant les patrons, les gravures, les renseignements, les conseils, tant pour leur habillement que pour l'exécution de tous les travaux féminins.
Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.
On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN DIDOT, et C^o, 56, rue Jacob, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre re-

commandée.

Prix pour les départements :

1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; 12 mois, 14 fr. 4^e — avec une gravure coloriée chaque numéro.
3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr. S'adresser également dans les librairies des départements.

LA REVUE DE FRANCE

Sommaire du 1^{er} mai 1878.

Les illusions monarchiques (1870-1878), par X. — Souvenirs de la guerre avec la France, par M. Maurice Busch, ancien secrétaire de M. de Bismarck (suite). — La terreur blanche, épisodes et souvenirs de la réaction dans le midi en 1815, (Marseille 1815), par M. Ernest Daudet. — Voyages et aventures du capitaine Marius Gougouardan. — Le premier pèlerinage du capitaine Marius Gougouardan, par Mérimé. — Correspondance littéraire de Grimm (suite), par M. L. Derôme. — Poésies. — Le poème des mois républicains, par M. Xavier Aubryet.

CHRONIQUES :

Chronique parisienne, par M. Jules Noriac. — Revue musicale, par M. Albert de Lasalle. — Nouvelles des arts, par M. Victor Champier. — Revue scientifique : Sciences morales et archéologiques, par M. Ferdinand Delaunay. — Chronique de la ferme et du château, par M. G. de Cherville. — Chronique politique : Intérieur, par M. Louis Joly. — Extérieur, par M. Ch. Hubin. — Finances, par G. C. — Notices bibliographiques.

Bureaux de la Revue de France, Paris, 13-15, Quai Voltaire, 13-15.

Pour tous les extraits et articles non-signés. Le propriétaire-gérant, A. Layton.

GRANDE OCCASION

A VENDRE POUR RIEN

RÉDUCTION DE 72 POUR CENT

MATÉRIEL DES BAINS DU CHALET

Tout neuf se composant de : 20 baignoires en cuivre rouge galvanisées à l'intérieur et peintes à l'extérieur. Tuyaux et robinets en cuivre, les baignoires seront vendues partiellement ou en bloc, au gré des acheteurs.

Messieurs les propriétaires qui ne seraient pas munis de baignoires, peuvent faire une excellente affaire, en se procurant une baignoire en cuivre au même prix de celles en zinc.

S'adresser pour l'achat à M. Gervais CAYLA, marchand de fers, ou à M. CARRIOL, chaudronnier, à Cahors.

CAFÉ DE GLANDS DOUX
DE L'ENTREPOT CENTRAL DE FRANCE.
Ce Café est très-efficace dans les migraines, maux de tête et d'estomac. Il est fortifiant pour les enfants et détruit les propriétés irritantes du Café des îles, auquel on peut utilement le mêler. Il calme les irritations et donne de l'embonpoint. — Afin d'éviter les contrefaçons qui sont nombreuses, comme pour tout ce qui réussit, il faut exiger la marque de fabrique ci-contre à l'un des bouts du paquet et à l'autre la signature : **LECOQ ET BARGOIN.**
Dépôt chez les princ. épiciers, confiseurs et m^{rs} de comestibles.

PILULES DUROY A L'EXTRAIT DE SANG

Ces pilules sont le meilleur des fortifiants et le meilleur des reconstituants. Remplacent, avec supériorité, tous les ferrugineux, les phosphates, la pepsine, la viande crue, le quinquina, etc. — 4 fr. le flacon de 100 pilules dragéifiées, agréables et inaltérables. — Chez l'inventeur, M. DUROY, pharm., lauréat de l'Institut, 10, rue du Faubourg-Montmartre, Paris, et dans les principales pharmacies. — Envoi franco de prospectus sur demande. Dépôt à Cahors, pharmacie Vinel.

ÉTUVES

Établissement d'Hydrothérapie Médical

M. LAGASPIE

Ancien mécanicien de Madrid

A l'honneur de prévenir le public qu'il a créé à Catus, depuis quelques années, un Établissement Hydrothérapique, où l'on trouvera, à des prix très-modérés, tout espèce de bains : bains ordinaires et médicamenteux, bains sulfureux, bains et douches de vapeur, bains russes, étuves, fumigations sèches ou aromatiques et tous les procédés de l'hydrothérapie moderne. Le propriétaire de l'établissement vient de réaliser, avec le concours de son médecin en chef, de grandes améliorations, indiquées par une longue pratique et une longue expérience ; il y a aussi dans l'établissement un Gymnase pour le traitement de plusieurs maladies.

Des chambres seront mises à la disposition des malades qui auront besoin de faire un traitement prolongé. Rien ne sera négligé dans l'intérêt des malades.

TABLEAU DES DISTANCES

nouvellement imprimé et complété jusqu'à ce jour

De chaque Commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, de l'arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811

PRIX : 1 FRANC.

Chez M. Layton, rue du Lycée, à Cahors.

LAFFARGUE, CONSTRUCTEUR

MÉCANICIEN, breveté s. g. d. g.

A PRAYSSAC (LOT)

Manège Laffargue spécial pour batteuses à bras (système Suisse) Moulins à farine, Pompes d'irrigation, Scieries, etc.

Manège seul, prix 400 fr.. Manège avec batteuse, 600 fr. Deux chevaux en 10 heures font rendre à la machine 60 hectolitres de blé. — Ventilateurs de 60 à 100 fr. — Trieurs de grains pour agriculture et meunerie de 185 à 250 fr. — Charrue vigneronne à brancards pour un cheval 55 fr. — Pressoirs à vendange, système universel Mabile de 170 à 1,000 fr. — Foulloirs à vendange de 60 à 170 fr. — Presse à huile Laffargue de 700 à 800 fr. — Turbines à chambre d'eau en fonte, pour moulins de ruisseaux, permettant d'utiliser les eaux d'été et celles d'hiver avec de grandes variations de chute (la dépense d'eau peut varier de simple au double sans perte de rendement.) — Huilerie, Transmission du mouvement, etc. Etant en relation avec la majorité des constructeurs, M. Laffargue s'engage à fournir toutes les machines que l'on désirera, garanties bonnes de fonctionnement et de solidité. — NOTA. Pour éviter tout retard, prière d'envoyer les demandes de machines quelque temps avant l'époque où on désirerait s'en servir. — Se méfier des contrefaçons.

Grand Hôtel de Champagne et Mulhouse

CHAMBRES & CABINETS CONFORTABLEMENT MEUBLÉS

Prix modérés

Tenu par **GALLIOT**

87, Boulevard de Strasbourg, 87, près les gares de l'Est et du Nord.

Une ligne de tramway va directement du boulevard de Strasbourg à l'Exposition Universelle PARIS.

LE JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil Littéraire et Illustré

paraissant chaque semaine, avec 16 pages de texte, gravures inédites, et un morceau de musique ; formant deux beaux volumes chaque année.

ABONNEMENTS :

Un an, 8 francs. — Six mois, 4 francs.

Et pour tous les pays faisant partie de l'union postale : Un an 8 fr. 50. Six mois, 4 fr. 25. Par un mandat sur la poste, adressé à l'Administrateur.

Le Journal du Dimanche commence sa vingt-troisième année. La collaboration des plus grands écrivains contemporains et les dessins de meilleurs artistes en font toujours le recueil placé au premier rang des publications illustrées.

Chaque Numéro contient la matière d'un demi-volume de librairie.

Trente-neuf volumes sont en vente

Le volume broché, pour Paris..... 3 fr.

id. par la poste..... 4 fr.

BUREAUX : Place Saint-André-des-Arts, 11, à Paris.

Atelier de Reliure

CARTONNAGES, BOITES EN TOUS GENRES.

J. SARRAZIN, FILS

rue Brives, près le boulevard Sud, à Cahors.

PRIX MODÉRÉS.

ÉVITER LES CONTREFAÇONS
CHOCOLAT-MENIER
MARQUE LE VÉRITABLE NGM

La CAISSE des REPORTS

77, rue Richelieu, Paris

ANCIENNEMENT 8, RUE DU 4-SEPTEMBRE, 8

Assure en toute sécurité à tout capital remboursable à volonté 20 à 25 0/0 de revenu par an payables par mois.

L'Année 1877 a produit 1137 fr. pour 5,000 fr.

Ordres de Bourse au Comptant et à Terme

LA NATIONALE

Compagnie d'Assurances sur la Vie

ÉTABLIE A PARIS, RUE DE GRAMMONT ET RUE DU QUATRE-SEPTEMBRE, 18
Anciennement Compagnie Royale

FONDS DE GARANTIE : 138 MILLIONS

ASSURANCE EN CAS DE DÉCÈS POUR LA VIE ENTIÈRE
Participation dans les bénéfices de la Compagnie.

RENTE VIAGÈRE IMMÉDIATE OU DIFFÉRÉE

Capitaux payés aux décès des Assurés depuis l'origine de la Compagnie..... 37,635,076 fr.

Arrérages payés aux Rentiers..... 141,416,291 fr.

Bénéfices payés aux Assurés en cas de décès pour la vie entière..... 14,408,052 fr.

S'adresser pour les renseignements, à

MM. Bénéch, à Cahors ;

Puel, à Figeac ; Lacambre, à

Gourdon ; Bap^{te} Planion, à

Souillac.

LE MONITEUR

des VALEURS A LOTS

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

Propriété de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FRANÇAISE DE CRÉDIT (Société anonyme) au capital de UN MILLION CINQ CENT MILLE FRANCS

Siège social, 46, rue Laffitte, Paris.

1^{er} PRANC Publie immédiatement et exactement par la liste officielle des tirages de toutes les valeurs.

52 Le mieux renseigné et le plus complet de tous les journaux financiers.

On s'abonne à Paris, 46, rue Laffitte.

Nota. — Le prix de l'abonnement peut être envoyé en timbres-poste.

AVIS AUX MINOTIERS.

Un voyageur sérieux possédant une bonne clientèle à Bordeaux et dans les banlieues désire s'entendre avec un minotier de la localité pour la fourniture de ses clients. Ecrire poste-restante à Bordeaux aux initiales N. P. Bonnes références.